

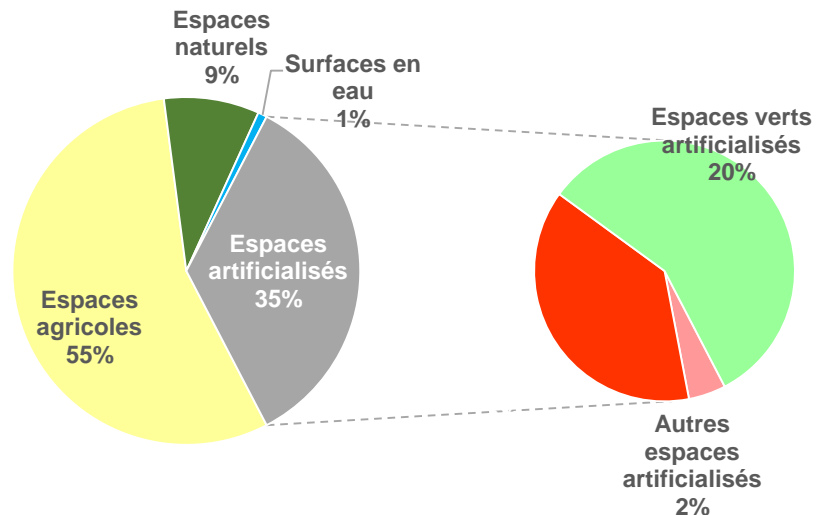
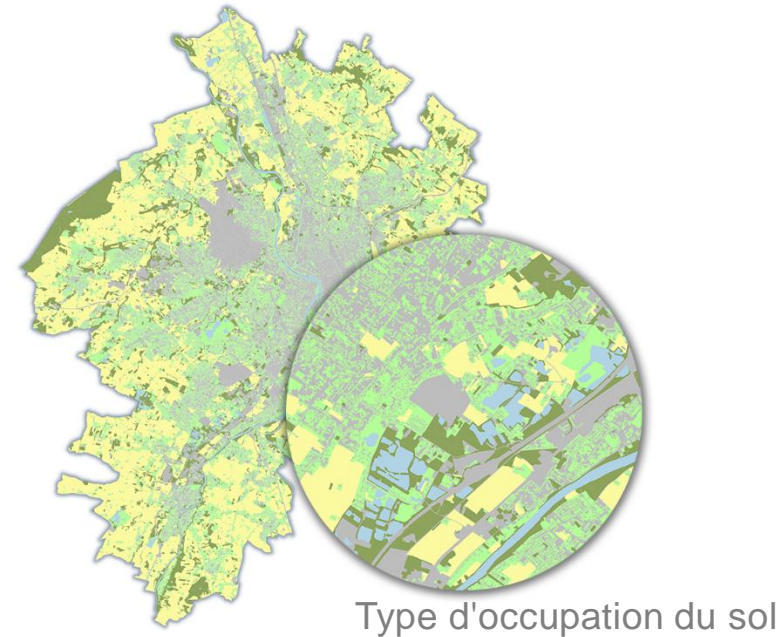
Utilisation de l'OCS GE dans les documents d'urbanisme

2 juin 2022

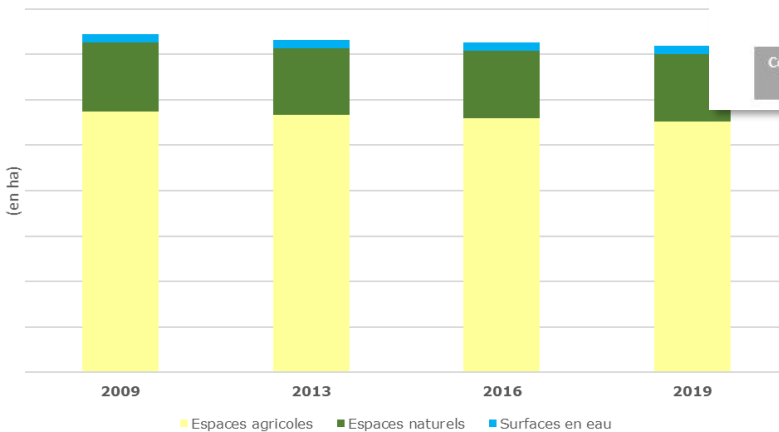
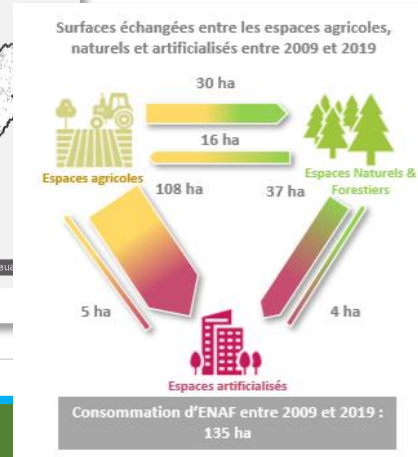
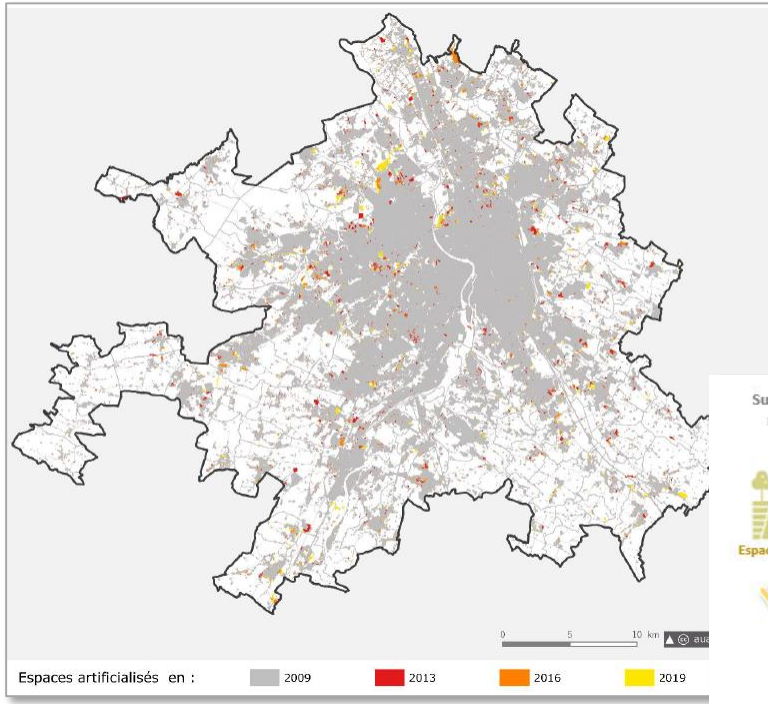
Utilisations dans les documents d'urbanisme

Une OCS est mobilisée en continu pour répondre à des attendus législatifs sur le contenu des SCoT et PLUi

- Portrait du territoire en matière d'occupation des sols
- Analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur les 10 années passées
- Définition des surfaces artificialisées sur lesquelles mener l'analyse des potentiels de densification et de mutation
- Analyse des potentiels de densification et de mutation
- Mise en évidence des potentialités écologiques du territoire et contribution à la définition des Trames Vertes et Bleues



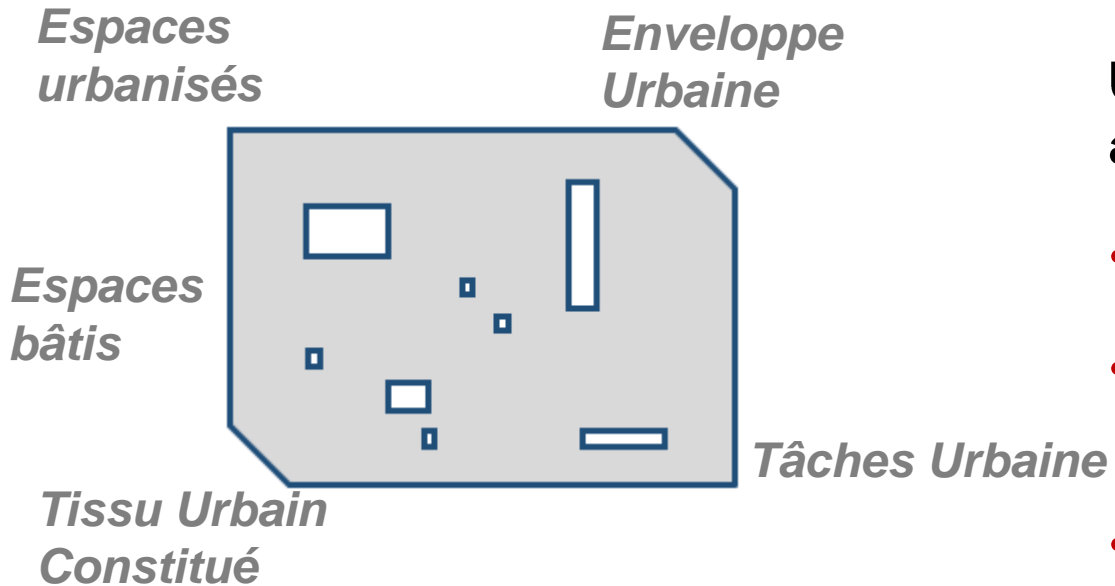
Utilisations dans les documents d'urbanisme



Une OCS est mobilisée en continu pour répondre à des attendus législatifs sur le contenu des SCoT et PLUi

- Portrait du territoire en matière d'occupation des sols
- Analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur les 10 années passées
- Définition des surfaces artificialisées sur lesquelles mener l'analyse des potentiels de densification et de mutation
- Analyse des potentiels de densification et de mutation
- Mise en évidence des potentialités écologiques du territoire et contribution à la définition des Trames Vertes et Bleues

Utilisations dans les documents d'urbanisme



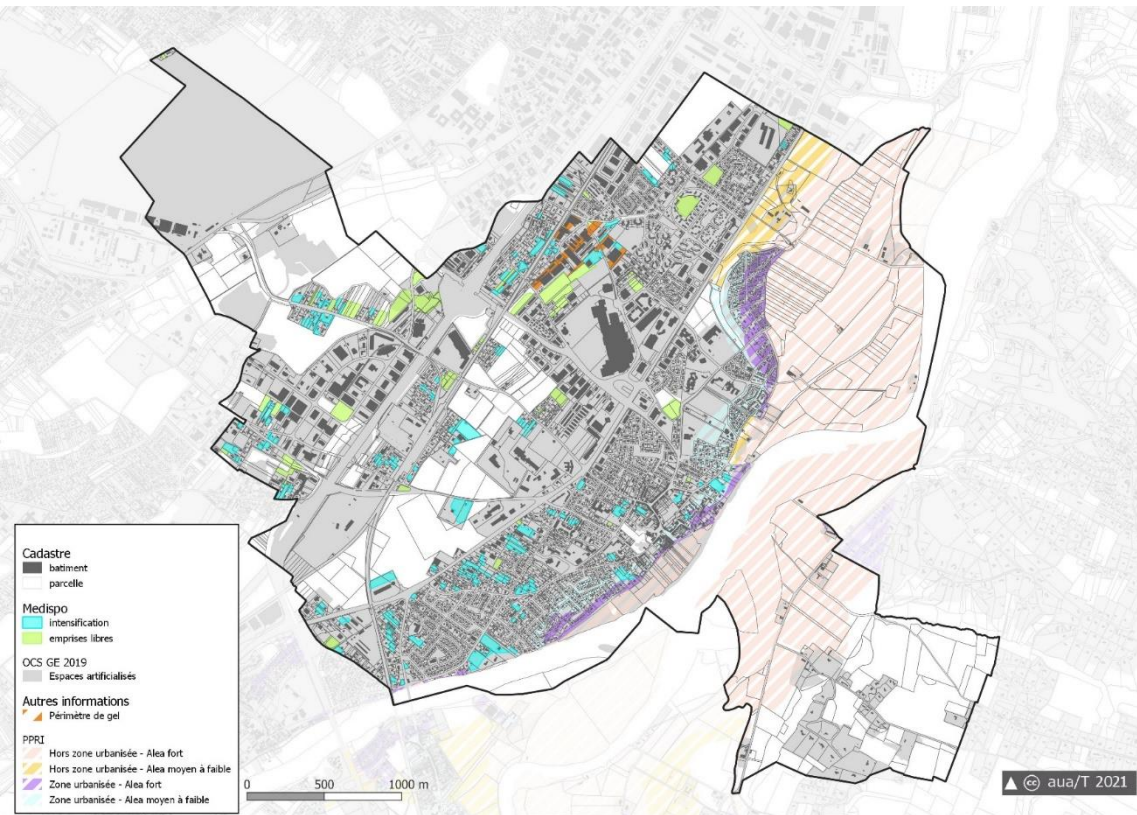
Une OCS est mobilisée en continu pour répondre à des attendus législatifs sur le contenu des SCoT et PLUi

- Portrait du territoire en matière d'occupation des sols
- Analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur les 10 années passées
- Définition des surfaces artificialisées sur lesquelles mener l'analyse des potentiels de densification et de mutation
- Analyse des potentiels de densification et de mutation
- Mise en évidence des potentialités écologiques du territoire et contribution à la définition des Trames Vertes et Bleues

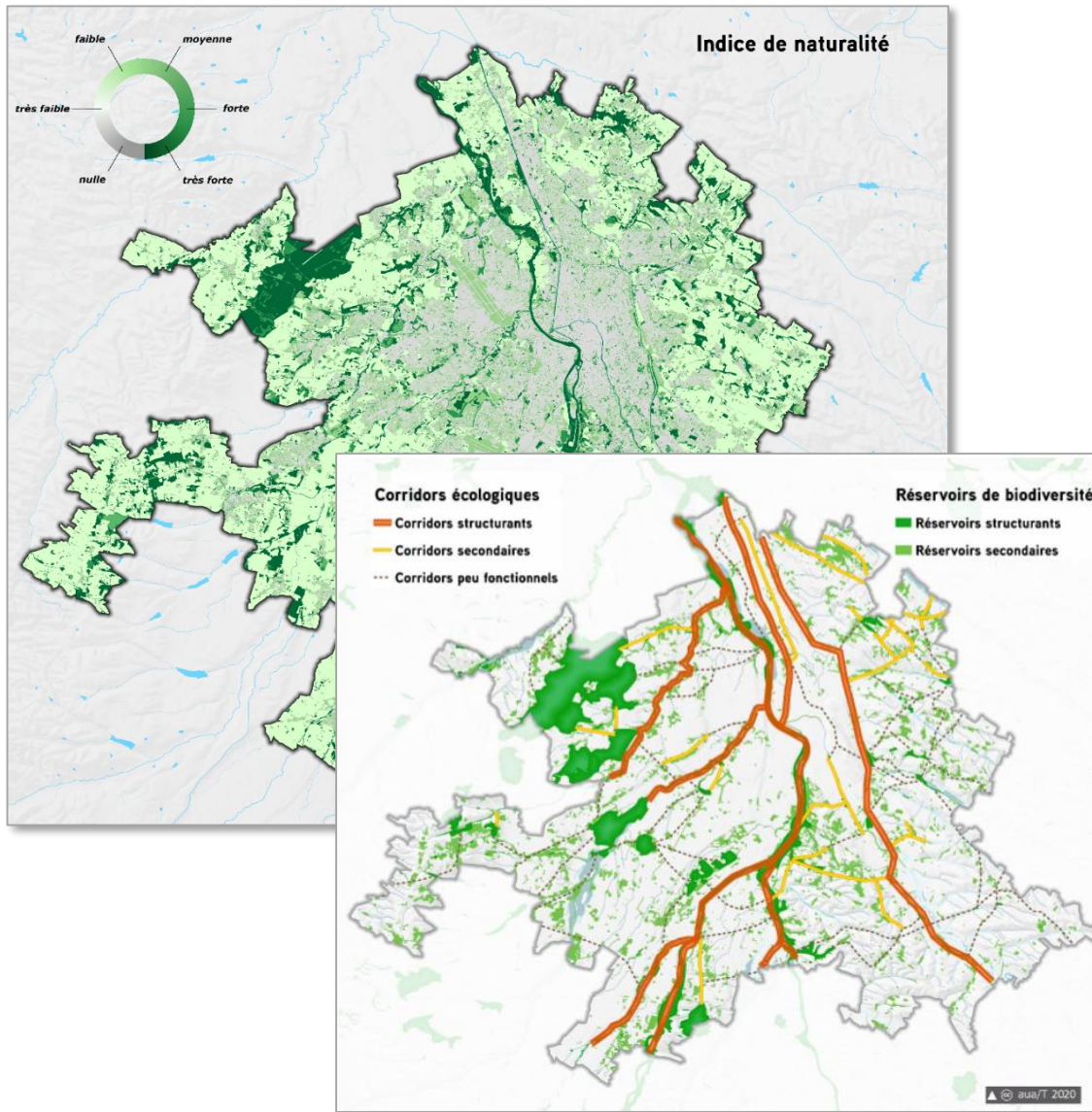
Utilisations dans les documents d'urbanisme

Une OCS est mobilisée en continu pour répondre à des attendus législatifs sur le contenu des SCoT et PLUi

- Portrait du territoire en matière d'occupation des sols
- Analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur les 10 années passées
- Définition des surfaces artificialisées sur lesquelles mener l'analyse des potentiels de densification et de mutation
- Analyse des potentiels de densification et de mutation
- Mise en évidence des potentialités écologiques du territoire et contribution à la définition des Trames Vertes et Bleues



Utilisations dans les documents d'urbanisme



Une OCS est mobilisée en continu pour répondre à des attendus législatifs sur le contenu des SCoT et PLUi

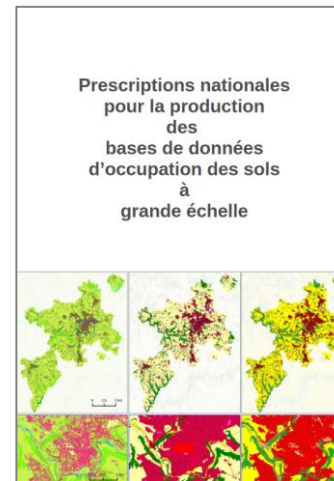
- Portrait du territoire en matière d'occupation des sols
- Analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur les 10 années passées
- Définition des surfaces artificialisées sur lesquelles mener l'analyse des potentiels de densification et de mutation
- Analyse des potentiels de densification et de mutation
- Mise en évidence des potentialités écologiques du territoire et contribution à la définition des Trames Vertes et Bleues

L'OCS GE IGN : Un outil déjà mobilisé par l'AUAT mais à disposition de tous à terme

- Est une OCS parmi d'autres
- Est historiquement disponible sur le territoire de l'Occitanie (*Midipy - 2013/ LR -2015*)
- Est retenue par l'AUAT depuis 2020 sur tous ses territoires d'intervention : *SCoT Grande Agglo Toulousaine (31 – 4 millésimes), CA Gaillac Graulhet (81 – 3 millésimes) , CA Tarbes Lourdes Pyrénées (65 – 3 millésimes), Scot Vallée de l'Ariège (09 – 3 millésimes)*
- C'est une donnée en cours de développement à l'échelle métropolitaine et des départements et régions d'outre-mer (DROM)
- Va servir de **référence à l'échelle nationale**, pour la description de l'occupation du sol et la mesure de l'artificialisation (différents millésimes)
- Est à la **base de la rédaction des décrets** d'application de la Loi Climat & Résilience et de la nomenclature des catégories de surfaces artificialisées / non artificialisées
- Va permettre des **comparaisons entre tous les territoires à terme**

L'OCS GE IGN : Un outil déjà mobilisé par l'AUAT mais à disposition de tous à terme

- La nomenclature de l'OCS GE reprend 2 des 4 dimensions de la nomenclature nationale préconisée par le CNIG
- Nomenclature 2D
 - Chaque polygone constitutif de l'OCS GE contient à la fois une information de couverture et une information d'usage du sol
 - La Couverture du sol est une vue « physionomique » du terrain
 - L'Usage du sol est une vue « anthropique » du territoire
- Le croisement des deux dimensions permet l'identification de types de surfaces



IGN INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORÊSTIÈRE		OCS GE SOCLE COUVERTURE DU SOL (CS)	
CS 1 Sans végétation	CS 1.1 Surfaces anthropisées	CS 1.1.1 Zones imperméables	CS 1.1.1.1 Zones bâties
			CS 1.1.1.2 Zones non bâties
		CS 1.1.2 Zones perméables	CS 1.1.2.1 Matériaux minéraux
			CS 1.1.2.2 Matériaux composites
	CS 1.2 Surfaces naturelles		CS 1.2.1 Sols nus
			CS 1.2.2 Surfaces d'eau
CS 1.2.3 Nèves et glaciers			
CS 2 Avec végétation	CS 2.1 Végétation ligneuse	CS 2.1.1 Formations arborées	CS 2.1.1.1 Feuillus
			CS 2.1.1.2 Conifères
			CS 2.1.1.3 Mixte
		CS 2.1.2 Formations arbustives, sous-arbrisseaux	
	CS 2.1.3 Autres formations ligneuses		
	CS 2.2 Végétation non ligneuse		CS 2.2.1 Formations herbacées
			CS 2.2.2 Autres formations non ligneuses

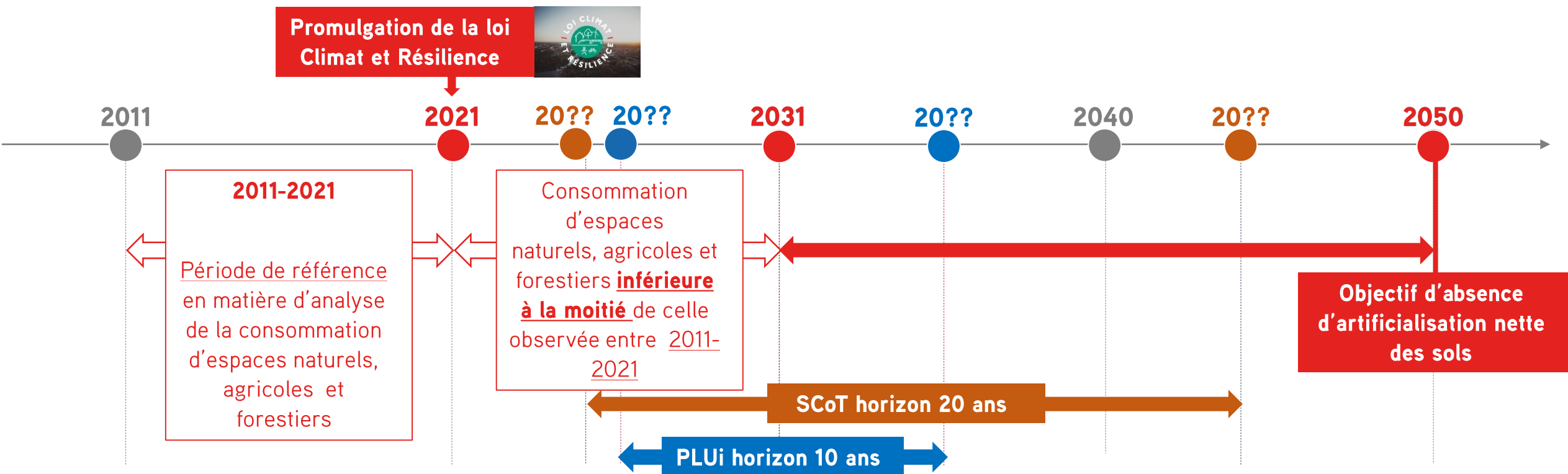
UMI | Zones bâties : 200m² • Intérieur Zone construite : 500m² • Hors Zone construite : 2 500m²

IGN INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORÊSTIÈRE		OCS GE SOCLE USAGE DU SOL (US)	
US 1 Production primaire		US 1.1 Agriculture	
		US 1.2 Sylviculture	
		US 1.3 Activité d'extraction	
		US 1.4 Pêche et aquaculture	
		US 1.5 Autres prod. primaires	
US 235 Production secondaire, tertiaire et usage résidentiel		US 235 Production secondaire, tertiaire et usage résidentiel	
US 4 Réseaux de transport et d'utilité publique, logistique	US 4.1 Réseaux de transport	US 4.1.1 Routier	
		US 4.1.2 Ferre	
		US 4.1.3 Aérien	
		US 4.1.4 Navigable	
		US 4.1.5 Autres	
		US 4.2 Services logistiques et de stockage	
		US 4.3 Réseau d'utilité publique	
US 6 Autre usage		US 6.1 Zones en transition	
		US 6.2 Zones abandonnées	
		US 6.3 Sans usage	
		US 6.6 Inconnu	

Produit conforme aux préconisations nationales du CNIG

Impact de la loi Climat & Résilience

- Des objectifs nationaux chiffrés en matière de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et de lutte contre l'artificialisation des sols

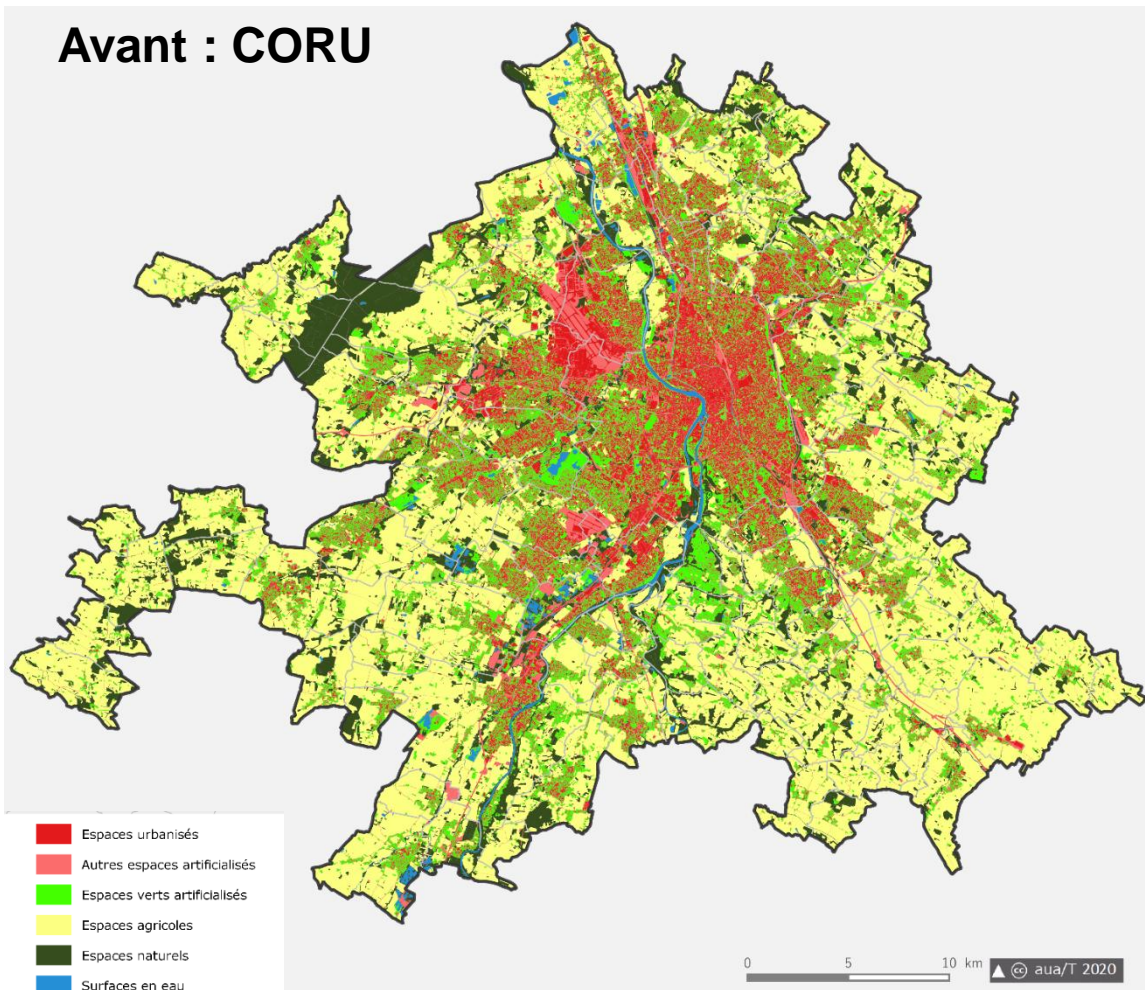


- Des temporalités de suivi propre aux SCoT et aux PLUi
- La nécessité de suivre 2 phénomènes : la consommation d'ENAF & l'artificialisation

Impact du décret d'application de la LCR relatif à la nomenclature de l'artificialisation des sols

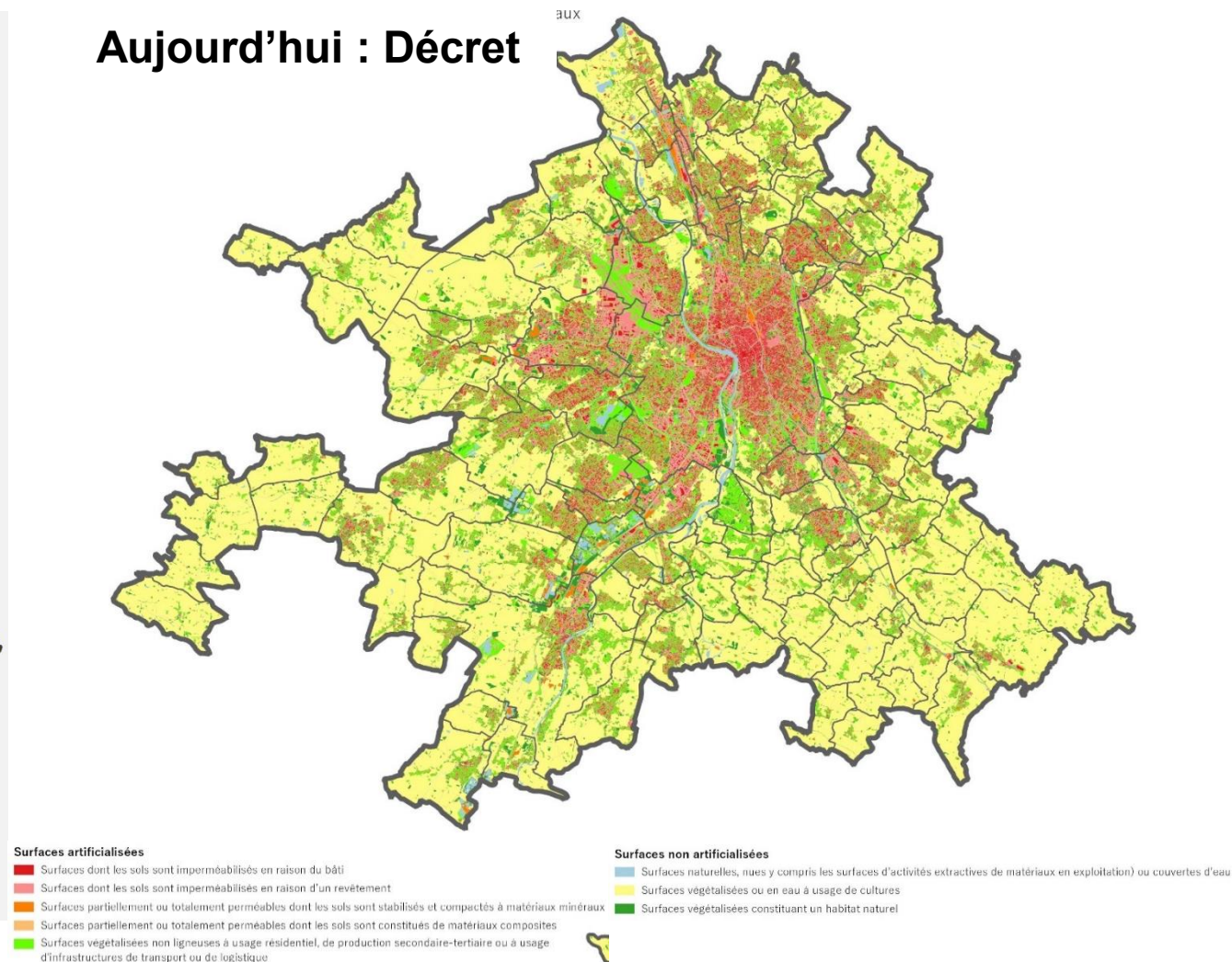
- Une nomenclature inspirée de l'OCS GE – IGN *mais différente que de celle élaborée et utilisée jusqu'alors sur le territoire régional*

Avant : CORU



Agence d'urbanisme et d'aménagement / Toulouse aire métropolitaine

Aujourd'hui : Décret



Impact du décret d'application de la LCR relatif à la nomenclature de l'artificialisation des sols

- Pas une nomenclature sur les ENAF
 - Avant : nomenclature CORU => Artificialisation = Consommation d'ENAF
 - Aujourd'hui : nomenclature décret => Artificialisation ≠ Consommation d'ENAF

Nomenclature simplifiée (Niveau 1) projet décret DGALN version 3/03/2022

		Couverture														
		CS1 Sans végétation							CS2 Avec végétation							
		CS1.1 Surfaces anthropisées				CS1.2 Surfaces naturelles			C2.1 Végétation ligneuse					C2.2 Végétation non ligneuse		
		CS1.1.1 Zones imperméables		CS1.1.2 Zones perméables		CS1.2.1 Sols nus	CS1.2.2 Surface en eau	CS1.2.3 Névés et glaciers	CS2.1.1 Formations arborées			CS2.1.2 Formations arbustives et sous arbrisseaux	CS2.1.3 Autres formations ligneuses	CS2.2.1 Formations herbacées	CS2.2.2 Autres formations non ligneuses	
CS1.1.1.1 Zones bâties	CS1.1.1.2 Zones non bâties	CS1.1.2.1 matériaux minéraux	CS1.1.2.2 matériaux composites	CS2.1.1.1 Feuillus	CS2.1.1.2 Conifères				CS2.1.1.3 Mixte							
Usages	US1 Production primaire	US1.1 Agriculture					ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	
		US1.2 Sylviculture					ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	
		US1.3 Activités d'extraction			?	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	
		US1.4 Pêche et aquaculture					ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	
		US1.5 Autre prod. Primaire					ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	
	US235 Production secondaire, tertiaire et usage résidentiel					ENAF	ENAF	ENAF								
	US4 Réseaux de transports, logistiques, et infrastructures	US4.1 Réseaux de transports	US4.1.1 Routier				ENAF	ENAF	ENAF							
			US4.1.2 Ferré				ENAF	ENAF	ENAF							
			US4.1.3 Aérien	US4.1.3.1 Navigable				ENAF	ENAF	ENAF						
				US4.1.5 Autres réseaux de transports				ENAF	ENAF	ENAF						
			US4.2 Services logistiques et de stockage					ENAF	ENAF	ENAF						
		US4.3 Réseaux d'utilité publique					ENAF	ENAF	ENAF							
	US6 Autres usages	US6.1 Zones en transition					ENAF	ENAF	ENAF							
		US6.2 Zones abandonnées					ENAF	ENAF	ENAF							
		US6.3 Sans usage					ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	
US6.6 Usage inconnu						ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF	ENAF		

Légende

Surfaces artificialisées

Surfaces artificialisées
Surfaces non artificialisées

? Doute sur l'interprétation

Surfaces végétalisées ligneuses à usage résidentiel, secondaire, tertiaire, ...



Merci !